



# SPECIAL - PIERRY -



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



## DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	Page 2
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022	Page 3
LE BUDGET 2023	Page 4
LA VIE DU VILLAGE	Page 5
LE REPAS DES ANCIENS	Page 6
LA CLASSE DE NEIGE	Page 7

MERCREDIS RÉCRÉATIFS	Pages 8-9
ALSH	Pages 10-11
ASSOCIATIONS	Pages 12-15
INFOS PRATIQUES	Pages 16-18
EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 19
ÉTAT CIVIL - JEU - NUMÉROS UTILES	Page 20

# L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

En ce début d'année, nous connaissons toujours les aléas de la guerre en Ukraine et ses impacts sur les approvisionnements en matières premières et produits manufacturés. L'incidence sur le coût de l'énergie est sans précédent ; les collectivités locales sont donc exposées à une situation difficile pour assurer nos missions sans impacter la qualité des services.

Contrairement aux particuliers, les amortisseurs et mesures d'atténuation de cette envolée des prix ne sont pas aussi présentes pour les collectivités. Il nous est parfois difficile de trouver des entreprises pour assurer quelques travaux car elles ont, elles aussi, des difficultés à trouver le matériel et les fournitures pour travailler.

Mais la vie a repris aussi ses droits avec le retour des animations et rencontres. Ainsi le retour du traditionnel repas des Séniors a été accueilli avec beaucoup de joie par l'ensemble des participants. Les années Covid avaient mis entre parenthèses cette journée conviviale ; tout cela est derrière nous désormais.

La classe de neige a également repris ses droits et deux classes sont parties aux Carroz d'Araches pour une semaine de découverte de la montagne, du ski et de la vie sans les parents. Accompagnés par les enseignants et quatre adultes, dont deux personnels de la Commune, ils ont pu profiter de moments forts, ludiques et sportifs tout en restant de parfaits écoliers... car c'est une classe de neige.

Merci aux plus grands pour l'accompagnement et nous félicitons nos enfants pour leurs médailles.

Le nouveau site Internet de la Commune est désormais disponible sur pierry.fr

Après quelques difficultés de lancement nous avons dû faire face à des mises à jour parfois erronées car elles véhiculaient des anomalies ou renvoyaient sur d'autres pages web. Un recadrage a été fait avec notre prestataire car cela remettait en cause le travail important réalisé par deux élus qui font tout pour que le site soit le plus adapté possible et réponde aux besoins de chacun.

S'agissant de certaines remarques sur les réseaux, je rappelle que la Mairie dispose du téléphone et que notre site permet de déposer des demandes. Il n'est nul besoin de vociférer sur les autres réseaux ou de faire de l'humour, mauvais au demeurant. Les permanences des élus sont aussi un lieu et moment de choix pour venir s'exprimer, poser des questions et obtenir des réponses. C'est plus difficile en tête à tête et sans pseudo mais cela s'appelle de l'honnêteté, du courage, du civisme...

Petits rappels à ce sujet sur les règles de la vie en communauté car : Pierry n'a pas de circuit automobile ni de terrain de motocross, le brûlage des végétaux et autres matières est interdit par arrêté préfectoral, il existe des règles de bon voisinage et des heures d'utilisation des matériels bruyants, il incombe à chacun de nettoyer le devant de sa propriété... sans oublier de ne pas détruire, salir ou dégrader les équipements publics.

Au fil des pages du bulletin vous découvrirez les activités des associations, la vie des mercredis récréatifs et du centre de loisirs

Pour les élus, le printemps est une période studieuse. L'arrêté des comptes de l'exercice passé et les préparatifs du budget de l'année sont des périodes chargées et très importantes, encore plus cette année car 2023 marque le mi-mandat et il est essentiel de se projeter sur les trois années à venir.

Les informations budgétaires dans les pages suivantes vous permettront de mieux connaître nos projets et nous restons à votre disposition pour toute question sur ce sujet et d'autres.

Bien cordialement,

**Éric PLASSON, Maire de PIERRY**

## Le Compte administratif de 2022

Le compte administratif de 2022 a été adopté par le Conseil municipal lors de la séance du 20 mars 2023. Ce document financier retrace toutes les opérations réalisées en 2022 et est accompagné des engagements déjà votés par les élus mais non encore réalisés.

C'est Daniel Vivien, doyen de l'assemblée, qui présidait la réunion pour la présentation et adoption de la délibération, le Maire ne pouvant pas participer à ce vote.

S'agissant du sport, la réfection complète du terrain d'honneur du stade municipal a été achevée. En matière de bâtiments, les toitures de l'école élémentaire et du Chai ont été nettoyées et traitées. Les travaux d'isolation phonique du Chai sont en cours, salle par salle, tout en garantissant l'accès et le maintien des activités ;

Plusieurs opérations d'investissement n'ont pu aboutir en 2022 suite aux grandes difficultés, pour les entreprises, de pouvoir s'approvisionner en fournitures et matériels. Ainsi les travaux au sein de nos écoles sont reportés à 2023. Il en va de même pour la partie voirie de la rue de la Marquetterie, les travaux menés par l'Agglo ayant été décalés pour ne pas trop perturber les activités viticoles.

Ceci justifie le montant des restes à réaliser qui sont reportés sur 2023 à hauteur de 1.890.000€ en dépenses et 52.500€ en recettes. Ces opérations seront intégralement financées avec une affectation de notre épargne à l'investissement pour 1.020.230,90€.

Les 300.000€ de recettes prévues par recours à l'emprunt n'ont pas été réalisés en 2022.

Compte administratif 2022- Fonctionnement			
Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Charges générales	446 884,16	23 586,71	Remboursements
Charges de personnel	520 514,00	160 571,64	Produits des services
Reversements de fiscalité	151 141,00	1 459 189,06	Fiscalité locale
Charges de gestion courantes	94 040,02	279 918,33	Dotations
Charges financières	27 785,24	6 885,16	Revenus des immeubles
Charges exceptionnelles	15 031,00	2,93	Produits financiers
Dot amort et prov	1 023,96	21 284,48	Produits exceptionnels
Opérations entre sections		0,00	Opérations entre sections
<b>Sous-total</b>	<b>1 256 419,38</b>	<b>1 951 438,31</b>	<b>Sous-total</b>
		664 042,98	Report net au 01-01-2022
		4 876,08	Report excédent CDE
<b>Total</b>	<b>1 256 419,38</b>	<b>2 620 357,37</b>	<b>Total</b>

Compte administratif 2022 - Investissement			
Chapitres	Dépenses	Recettes	Chapitres
Déficit	0,00		Excédent
Emprunts – Cautions	150 806,78	257 457,27	Affectation
Subvention d'équipement	0,00	135 427,91	FCTVA
Immo incorporelles	0,00	83 276,87	Taxe d'aménagement
Immo corporelles	171 313,46	0,00	Subvention Etat
Travaux	70 127,88	0,00	Subvention Région
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	Subvention Département
		9 689,25	Subvention Agglo
		10 000,00	Subvention (autres)
		0,00	DETR
Opérations internes	3 594,01	3 594,01	Opérations entre sections
		0,00	Remboursements
<b>Sous-total 1</b>	<b>395 842,13</b>	<b>499 445,31</b>	<b>Sous-total 1</b>
		<b>713 666,73</b>	Excédent 31-12-2021
<b>Sous-total 2</b>	<b>395 842,13</b>	<b>1 213 112,04</b>	<b>Sous-total 2</b>
Restes à réaliser DEP 2022	1 890 000,00	52 500,00	Restes à réaliser REC 2022
<b>Total</b>	<b>2 285 842,13</b>	<b>1 265 612,04</b>	<b>Total</b>

### Le Budget de 2023

Le budget de 2023 s'inscrit dans une dynamique d'investissement et de réalisation des importants projets portés par notre programme lors des élections de novembre 2020, tout en prenant en compte les hausses de l'énergie, la mise en œuvre d'une politique sociale pour les personnels à la demande du Maire en anticipant la prise en charge d'une partie des frais de mutuelle et la revalorisation des primes allouées.

Le budget 2023 est établi sans hausse des taux de la fiscalité ni des tarifs aux usagers à la demande du Maire. Les ménages souffrent déjà de multiples augmentations liées à l'inflation; la Commune prendra donc à sa charge les hausses du coût des matières premières, services et fournitures sans la moindre répercussion auprès de la population.

La hausse de l'énergie fait l'objet d'une prévision de 80.000€ et une réserve de 75000€ a été mise en place. La masse salariale prend en compte les mesures sociales nouvelles. La charge des intérêts diminue, la Commune étant peu endettée du fait d'une politique de désendettement depuis 2014.

Les recettes sont globalement stables, DGF et fiscalité étant maintenues au niveau des ratios 2022.

Les investissements se portent sur le sport avec l'espace tennis et mini stade pour 242K€, le bâti avec l'école maternelle pour 301K€, l'école élémentaire à hauteur de 265K€, l'Église pour 65K€ et le Chai pour 62K€. Les services techniques disposent de nouveaux matériels pour près de 20K€ et une dotation est faite également pour les autres services. Pour la voirie, une prévision de 200K€ concerne la rue de la Marquetterie. Une étude de l'hydraulique du coteau est prévue pour 84K€. Enfin, une enveloppe de plus d'1M€ sera affectée au programme de voirie 2024-2026, dont Maxenu et la rue Jules Lobet.

Une dotation de 960K€ est constituée pour les travaux du Cellier Oudart afin de promouvoir le fort passé historique et patrimonial ainsi que le caractère viticole de notre Commune.

#### BP 2023- FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
0,11	Charges générales	529 848,90	70	Produits d'exploitation	158 000,00
0,12	Charges de personnel	558 000,00	73	Fiscalité	1 437 522,00
0,14	Atténuation de produits	155 000,00	74	Dotations	280 614,00
65	Charges gestion	105 500,00	75	Revenus immobiliers	7 000,00
66	Charges financières	22 500,00	76	Produits financiers	5,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	77	Produits exceptionnels	11 500,00
0,22	Dépenses imprévues	75 000,00	0,02	Report N-1	343 707,90
0,23	Autofinancement	800 000,00	0,13	Atténuations de charges	10 000,00
0,42	Opération d'ordre	0,00	0,42	Opérations d'ordre	0,00
<b>Total Dépenses</b>		<b>2 248 348,90</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>2 248 348,90</b>

#### BP 2023 - INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
	Déficit	0,00		Excédent	817 269,91
	Reports en RAR Dép	1 890 000,00		Reports en RAR Rec	52 500,00
1641	Emprunts	144 316,46	1068	Affectation	1 020 230,09
2042	Fonds de concours	0,00	10222	FCTVA	32 620,00
20	Immo incorporelles	2 000,00	10226	TAM	54 930,00
21	Immo corporelles	746 233,54	1321	Etat	160 000,00
2313	Travaux en cours	68 000,00	1322	Région	100 000,00
2315	Travaux Voirie 2024-2026	1 061 000,00	1323	Département	50 000,00
0,20	Dépenses imprévues	0,00	1328	ANDES	64 000,00
			1641	Emprunt	760 000,00
			0,21	Autofinancement prévu	800 000,00
<b>Total Dépenses</b>		<b>3 911 550,00</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>3 911 550,00</b>

## LE CODE DE LA ROUTE ET SON RESPECT... !

Notre village fait l'objet d'incidents de la route et nous déplorons des candélabres couchés suite à des heurts de véhicules et des incivilités routières.

Nous entendons ici et là que la voirie est inadaptée, que les écluses sont mal implantées. Or, à chaque fois que nous constatons un incident, il s'agit, après renseignement et analyse, soit de vitesse excessive soit de rodéos nocturnes ou encore de conduite sous l'emprise de l'alcool.

Nous sommes face au non-respect du Code de la route à chaque fois. Le non-respect ne conduit pas toujours à l'incident et nous constatons également des stops non marqués à des endroits où ils ont été placés pour limiter la vitesse.

Cela prouve que, quelles que soient la signalisation, les limitations de vitesse, les infrastructures mises en place, si le code de la route n'est pas respecté et si les conducteurs ne font pas preuve de courtoisie au volant, nous continuerons d'avoir ces incidents.

Le code de la route permet aux usagers de connaître et d'appliquer les règles à observer en matière de conduite et ces règles sont érigées pour éviter les accidents.

Heureusement que la majorité des conducteurs les respectent : il s'agit encore, sur ce sujet, d'une minorité qui perturbe la vie de notre village.

Gérard TRIBOY, Adjoint



## La régie Eau et Assainissement Épernay Agglo



**Votre facture d'eau arrivera à compter du 15 mai 2023.**

**Elle couvrira votre consommation sur la période de mai 2022 à mai 2023.**

**Cette facture pourra être payée en 3 fois, pour cela vous devrez contacter les services mentionnés ci-dessous avant le 26/05/23.**

**Au moindre doute ou question concernant votre facture vous pouvez contacter ledit service**

- Par téléphone : 0800 340 334 numéro gratuit
- Par mail : [contact-regie-eau@epernay-agglo.fr](mailto:contact-regie-eau@epernay-agglo.fr)

**qui reste à votre disposition.**



## LE REPAS DES SENIORS

Dimanche 12 mars, nous avons renoué avec la tradition : En effet, depuis février 2020, nous n'avions pas pu rassembler les Anciens du village pour le traditionnel repas mais aujourd'hui, ils étaient plus de 100 à la salle des fêtes du Frère Oudart.

Par leur présence, ils nous ont prouvé leur attachement à Pierry, notre commune.

La Maison Machet avait concocté un menu qui a, semble-t-il, plu à tous et Alain, le DJ, leur a permis de passer un excellent après-midi.

Une tombola a également permis à une vingtaine de participants de repartir avec un cadeau, sans oublier la primevère souvenir que la commune a offert à tous, couples, personnes seules ... et même aux messieurs seuls...

Mais cette journée n'aurait pas pu se dérouler aussi bien sans l'aide de

- Nos deux agents du technique qui ont installé les tables et chaises,
- Les enfants de la garderie périscolaire qui ont colorié les menus et leurs animatrices,
- Dominique, notre postière, qui les a numérotés et a préparé les lots,
- Séverine et Marjorie sans qui j'aurais eu beaucoup de mal à mettre en place ce moment de fête : c'est une première pour moi en tant qu'adjointe,
- Et, bien sûr, les membres de la Commission Action Sociale.

Avant de conclure, nous avons eu une pensée pour Jean-Marie Buffet qui était à ma place lors du dernier repas et pour Bernadette, son épouse, qui était parmi nous.

**Françoise SOL, Adjointe**



### LA CLASSE DE NEIGE

La classe de CE2-CM1 et celle de CM1-CM2 sont parties avec leurs enseignants et des accompagnateurs aux Carroz d'Arâches du dimanche 29 janvier au samedi 04 février 2023 en bus.

Les enfants ont découvert le ski à l'aide de leurs moniteurs ESF ainsi que le milieu montagnard (sortie raquettes, jeux de neige, luge, visite du village, patinoire, achats de souvenirs au marché, intervention pisteur secouriste, ...)

Les enfants ont également appris à vivre ensemble et être autonomes pendant sept jours sans leurs parents. Ils étaient 3 à 5 par chambre au centre Neig'Alpes.

Les enfants sont rentrés avec des étoiles plein les yeux.

### Les élèves des CE2-CM1 et CM1-CM2



Après plusieurs années marquées par le Covid, la classe de neige pour les élèves de Pierry a fait son retour.

A cette occasion, 47 élèves du CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendus au Centre Neig'Alpes aux Carroz d'Arâches avec leurs enseignants : Mme Sonia NOGUEIRA et M. Geoffrey FARGET, aidés de 4 animateurs.

Le choix de cette classe de neige vient de la volonté de faire découvrir aux élèves un milieu parfois encore inconnu : le milieu montagnard. En effet, une large majorité d'élèves ne sont jamais allés à la montagne en hiver. Ce type d'expérience a contribué à donner du sens aux apprentissages et le dépaysement a constitué une source supplémentaire de motivation.

Les activités réalisées dans le cadre de la classe de neige ont favorisé le développement de nouvelles relations entre les enseignants, les animateurs et les élèves et ont permis une réelle cohésion de groupe lors de moments ludiques.

Le coût du séjour par enfant d'un montant de 482 € a été pris en charge par la Commune, dont une participation des parents de 180 euros, auxquels sont venus s'ajouter les frais de transport pour 1511 euros pour la Commune et 1511 euros pris en charge par la coopérative scolaire de l'élémentaire.

Le soutien de la Commune a également été assuré par la mise à disposition de deux encadrants, Cyrille et Élodie, pour toute la durée du séjour. Un grand merci à elles.



Cyrille et Elodie, agents communaux, ont eu le plaisir d'accompagner les élèves lors de leur séjour



Eric PLASSON, Maire



Le thème abordé lors de nos mercredis récréatifs de la période 3 (du 4 janvier au 8 février 2023) était l'Environnement.

L'équipe d'animation a souhaité sensibiliser les enfants sur le réchauffement climatique : fonte des neiges, disparition de certaines espèces d'animaux... En parallèle, nous avons évoqué les saisons et l'intérêt qu'elles procurent sur la nature.



Mercredi 1er février, jour de mardi gras, un goûter « surprise » a été confectionné par les animateurs et les enfants : fabrication de masques et crêpes étaient au rendez-vous.



## ATELIER FLORAL DU MERCREDI 29 MARS 2023

Grâce à l'intervention d'une fleuriste, les enfants participant aux mercredis récréatifs ont réalisé une composition florale. Tous sont repartis ravis de leur après-midi.





**Pour les enfants de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles de Pierry et des communes voisines**

## MERCREDIS RECREATIFS DE PIERRY

### PERIODE 5

### DU 3 MAI AU 4 JUILLET 2023

# LE SPORT

# 1

**LE CHAI**  
53 rue du Général De Gaulle  
51530 PIERRY  
Tél: 06.83.15.22.78



## INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTIONS

Pour la matinée ou l'après-midi (sans repas) ou pour la journée (repas fourni).  
Compléter le coupon-réponse joint, et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le **20 Avril 2023**  
Possibilité d'inscription ponctuelle, 8 jours avant ledit mercredi par mail à : [periscolairepierry51@gmail.com](mailto:periscolairepierry51@gmail.com)

### HORAIRES

Matinée (sans repas)	Après-midi (sans repas)	Journée (sans repas)
7h30/9h : Accueil	13h15/15h30 : Accueil	7h30/9h : Accueil
9h/11h50 : Activités	15h30/17h : Activités et Goûter	9h/12h : Activités
11h50/12h : Départ	17h/18h30 : Départ	12h/13h15 : Repas
		17h/18h30 : Départ

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la condition que le dossier de renseignements ait été préalablement complété ou mis à jour et remis au périscolaire.

	HABITANTS DE PIERRY		HABITANTS DES COMMUNES VOISINES			
	CAFI	CAF2	MSA	CAFI	CAF2	MSA
MATINÉE	10 €	9 €	11 €	11 €	10 €	12 €
JOURNÉE	18 €	16 €	19 €	19 €	17 €	20 €
DEFAISEMENT						
HORAIRE	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €
IMPRIMER ET SOUSC						

### REPAS

fourni par le service de prestation dans les locaux de restauration

### GOÛTER + BOUTEILLE D'EAU

à fournir par les familles, dans un sac marqué aux nom et prénom de l'enfant

**RENSEIGNEMENTS** au 06.83.15.22.78  
ou par mail : [periscolairepierry51@gmail.com](mailto:periscolairepierry51@gmail.com)

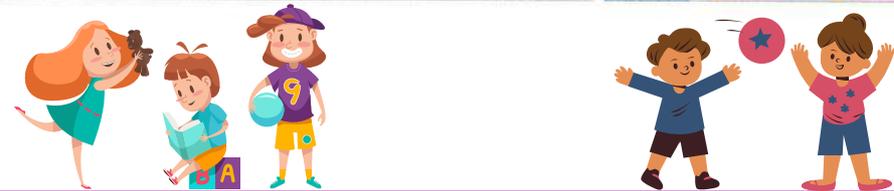


### ACTIVITES PHYSIQUES ET MANUELLES

	MERCREDI 3 MAI	MERCREDI 10 MAI	MERCREDI 17 MAI	MERCREDI 24 MAI	MERCREDI 31 MAI
<b>MATIN</b>	Petit sportif	Billbocket	Carte à gratter	Bricolage	SUPER MOM
Moins de 6 ans	Jeux de Coopération	Porte-clés	Yoga des petits	Mini Basket	
<b>APRES-MIDI</b>					SUPER MOM
de 6 ans	Bricolage	Jeux collectifs	Quilles finlandaises	Hand-Ball	
<b>MATIN</b>					SUPER MOM
Plus	Jeux sportifs	Billbocket	Carte à gratter	Bricolage	
<b>APRES-MIDI</b>					SUPER MOM
de 6 ans	Jeux d'adresse	Bricolage	Cheval frite	Basket	

### MERCREDIS RECREATIFS PIERRY

	MERCREDI 7 JUIN	MERCREDI 14 JUIN	MERCREDI 21 JUIN	MERCREDI 28 JUIN	MERCREDI 5 JUILLET
<b>MATIN</b>	Jeux d'adresse	Bricolage	Cheval frite	Jeux sportifs	SUPER MOM
Moins de 6 ans	Petit homme sportif	Jeux d'eau	Bricolage	Animaux roulant	
<b>APRES-MIDI</b>					SUPER MOM
de 6 ans	Bricolage	Jeux collectifs	Quilles finlandaises	Hand-Ball	
<b>MATIN</b>					SUPER MOM
Plus	Perles	Jeux d'eau	Tournoi Baby-foot	Frisbee	
<b>APRES-MIDI</b>					SUPER MOM
de 6 ans	Jeux d'adresse	Bricolage	Cheval frite	Basket	





**Accueil de Loisirs Sans Hébergement Février 2023 :**



Dans la continuité de nos mercredis récréatifs, le thème de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des vacances de février était "l'Arctique et l'Antarctique".

39 esquimaux sont venus au chaud dans les locaux du Chai et ont participé à cette semaine de grand froid (du 13 au 17 février 2023).



Au programme, sortie et activités manuelles :

- activités en lien avec les animaux des deux pôles (ours, morse, phoque et pingouin),
- activités ayant pour thématique la saison d'hiver avec la création de paysages...



Jeudi 16 février après-midi, sortie au Bowling à THILLOIS. Les enfants ont vivement apprécié cette activité. Certains n'avaient jamais pratiqué et ce fut une belle découverte.



**Fanny COUSIN - Directrice Péricolaire-Extrascolaire**



Pour clôturer cet ALSH, l'équipe d'animation a organisé un petit goûter et un carnaval afin de réchauffer l'atmosphère hivernal.

# CARNAVAL



Fanny COUSIN - Directrice Périscolaire - Extrascolaire



## LES SARMENTS ARGENTÉS

L'assemblée générale de notre association « Les Sarments argentés » s'est réunie le 30 janvier. Après avoir abordé l'ordre du jour et les questions diverses, les 75 adhérents ont partagé la galette des rois ainsi qu'une coupe de champagne.

A ce jour, l'association compte 119 inscrits et ne prendra plus d'adhésions pour 2023.

De belles sorties sont au programme pour cette année et nous avons déjà organisé un repas au restaurant le 06 mars pour fêter les grands-mères où chacune d'elles a reçu une jolie plante.

Le 14 mai, c'est à Amiens que nous irons pour un repas-croisière aux Hortillonnages, puis viendra un voyage au Portugal.

**Le président, Joël LALIN**





## LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

Depuis le début de l'année 2023, l'Association des Loisirs de l'Âge d'Or a organisé plusieurs animations.

En tout premier lieu, la tenue de notre Assemblée Générale le 08 février où 60% des adhérents étaient présents.

Le 08 mars, nous étions 58 à fêter les grands-mères en musique.

Le 22 mars, un échange intergénérationnel était organisé avec des élèves de la Maison Familiale Rurale de Vertus, ce qui permit de partager les jeux et un bon goûter préparé par les élèves. Très agréable rencontre. Leur gentillesse et leur participation ont été appréciées de tous.

Jeudi 06 avril, nous nous sommes retrouvés au restaurant Chinois pour un moment très convivial.

### Nos sorties prévues :

- Jeudi 25 mai, sortie cabaret au P'tit Baltar
- Samedi 24 juin, notre traditionnel repas champêtre
- Jeudi 28 septembre, une journée aux Hortillonnages à Amiens
- Dimanche 26 novembre, repas dansant.

Sans oublier les mercredis après-midi, les rencontres autour des jeux accompagnées d'un goûter !

Si vous êtes intéressé par nos activités n'hésitez pas à venir nous voir le mercredi après-midi à la salle des associations du Chai.

### Le bureau de l'association

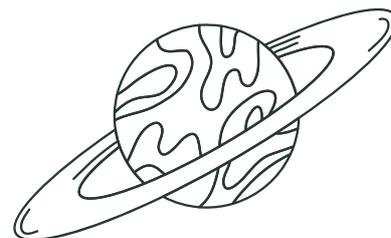




Les jeunes d'Eratosthène



## ÉRATOSTHÈNE



Notre club d'astronomie se réunit un samedi soir tous les quinze jours dans une salle de la mairie de Pierry, rue Cazotte, à partir de 20h30.

Au programme des séances : cours théoriques et sorties aux environs d'Épernay quand le temps s'y prête pour observer la lune, les planètes et le ciel profond (galaxies, nébuleuses ...)

Les activités et évènements prévus en 2023

- Animation gratuite à Vauciennes : Le vendredi 26 mai à partir de 20h30 avec une conférence sur le système solaire et observations de divers objets du ciel à l'aide des instruments astronomiques du club.
- La Nuit des étoiles : Elle aura lieu à la Marqueterie le samedi 12 août 2023. Cette manifestation est gratuite.

Les détails (horaires et observations) seront mis dans le prochain « spécial Pierry »

Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez nous joindre par mail :

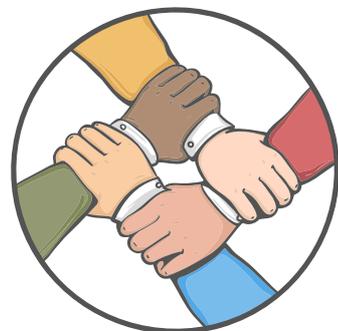
association.eratosthene@orange.fr

Ou par téléphone: 03 26 58 34 68

Ou par courrier: Association Eratosthène, déposé en mairie.

Notre site : <http://www.eratosthene.org>

## ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD



Ensemble, nous avons appris  
Ensemble, nous avons construit  
Ensemble, nous avons bâti  
Un beau stade à PIERRY.

Ensemble, nous avons grandi  
Ensemble, nous avons compris  
Ensemble, nous avons gagné  
Des coupes et des trophées à PIERRY.

Ensemble notre devise est donc ce mot,  
Ensemble tout semble plus beau.

Poème écrit par Jackie Tonnelier

Dirigeant de longue date de l'Entente Sportive des Coteaux Sud



## Anim'Pierry.

Il paraît que le printemps c'est l'été en pièces détachées mais même avec une météo capricieuse cela n'empêche pas le début des festivités grâce à des organisateurs privés, publics ou associatifs. Pour notre part, nous avons prévu d'organiser un repas dansant début 2023, et bien c'est fait.

C'est avec plaisir que le 18 mars nous avons accueilli plus de 120 personnes à la salle des fêtes de Pierry pour une soirée dansante. Quel plaisir, quelle ambiance ! Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une bonne soirée : participants adorables et enjoués qui étaient venus pour s'éclater entre amis, cassoulet à la hauteur de l'évènement, DJ dynamique, sans oublier notre délicieux nectar local. La piste de danse n'a pas désempli mais force est de constater que certains ont vraiment le rythme dans la peau, d'autres un peu moins...nous avons les noms...mais chut ! (Pour info, une association donne des cours de danse à Pierry 😊😊).

Sûr que vous avez envie de connaître la suite du programme.

Nous avons envisagé d'organiser une fête de la bière courant mai, mais pris par le temps nous avons abandonné ; la solution de la différer de quelques semaines n'a pas été retenue car nous nous serions retrouvés face à d'autres festivités programmées dans les communes voisines. Pas d'inquiétude, c'est sauter pour mieux rebondir dès l'année prochaine et nous y travaillons déjà.

D'autres organisations sont à l'étude, nous vous en ferons part en son temps.

**Anim'Pierry**

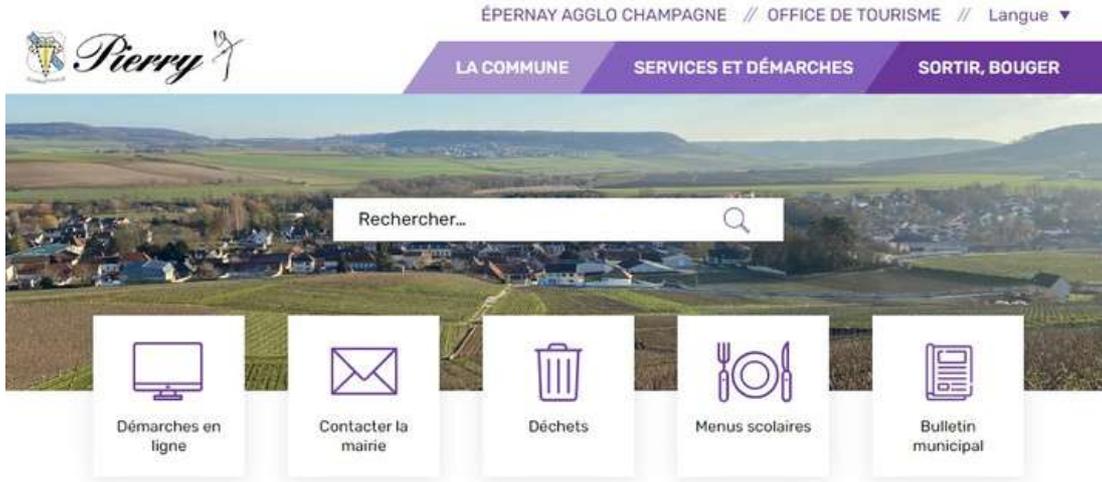




pierry.fr

# NOTRE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

pierry.fr



Découvrez la nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

pierry.fr

## Un évènement à promouvoir ? Vous êtes un professionnel ou une association ?

Profitez d'une diffusion gratuite sur notre site internet ! Dans l'onglet "**Contacteur la mairie**" n'hésitez pas à remplir le formulaire et nous faire part de toutes les informations nécessaires pour publier vos actualités sur notre agenda.




**Vide-Jardin**  
mercredi 31 mai 2023  
de 15h à 18h  
Place du 13<sup>e</sup> R.G. à Epernay

Vente exceptionnelle au profit de la Ressourcerie Récup' R.  
Donnez une seconde vie à des outils, jeux, mobiliers... De nombreux vélos d'occasion seront également mis en vente.

Collecte d'objets de jardin du 1<sup>er</sup> au 30 avril dans les déchèteries de Pierry et Voivreux.

Plus d'infos : 03 26 56 47 15 ou [infodechets@epernay-agglo.fr](mailto:infodechets@epernay-agglo.fr)

### Collecte et vente d'objets de jardin

Rendez-vous annuel, la collecte d'objets de jardin se déroule du 1<sup>er</sup> au 30 avril, dans les déchèteries de Pierry et Voivreux, aux horaires d'ouverture.

Elle permet ainsi de donner une seconde vie à ces outils, jeux, mobiliers... A l'issue de cette collecte une vente exceptionnelle aura lieu lors d'un vide-jardin, le mercredi 31 mai, de 15h à 18h, place du 13<sup>e</sup> R.G. à Epernay, au profit de la Ressourcerie Récup' R.

## PERMANENCES de DISTRIBUTION DE SACS BIO ET JAUNES dans l'attente du déploiement des bacs jaunes

Uniquement pour les habitants de PIERRY

A LA SALLE DU FRERE JEAN OUDART (salle des fêtes), place du Général Leclerc 51530 PIERRY

LUNDI 15 MAI 2023 DE 12 H 30 A 18 H 30  
JEUDI 25 MAI 2023 DE 12 H 30 A 18 H 00



**Agence Postale Communale**

Lundi au vendredi  
de 9H00/12H15

Téléphone:  
03 26 56 30 61

**La boîte aux lettres se trouve  
rue Cazotte, à côté du Chai.**

Levées du courrier: 12h  
du lundi au samedi  
Heure Limite de dépôts pour un  
départ le jour même: 12h

**Urbanisme**

Dossier à retirer auprès du  
secrétariat de mairie

**Élections**

Inscriptions possibles toute l'année  
sur  
[service-public.fr](http://service-public.fr)

**Journées Ramassage Déchets**

**Lundi Matin** :  
déchets ménagers/ déchets BIO  
**Jeudi Matin** :  
sac jaune uniquement !

**Ouverture secrétariat Mairie**

Du lundi au Vendredi  
de 9h à 12H  
et l'après-midi sur RDV  
au 03 26 54 03 15  
Fermé Mercredi Après-midi

**ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ**

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ([ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)).

**LES RÈGLES DE BON VOISINAGE**

**Désherbage** : Lors de son premier passage pour le Concours des Maisons Fleuries, le jury a remarqué qu'à la jonction du trottoir et de certaines maisons, les herbes devenaient envahissantes.

Nous vous rappelons que c'est au riverain lui-même de nettoyer cette partie.

Des bénévoles aident au fleurissement et à l'embellissement de notre village, aidez-les en faisant l'effort de désherber le devant de votre habitation. D'avance, un grand merci.

**Brûlage de déchets verts** : La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

**Horaires de la déchèterie de Pierry du 1er avril au 31 octobre:**

**du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.**

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse(liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

**de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine**

**de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi**

**de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.**

## UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>.

## NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

## PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie. Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous**.

Nous voulons rappeler ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

## AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (**03 26 54 03 15**).

## TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques :  
<https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le **secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15**.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le **06.83.15.22.78**

ou par mail [periscolairepierry51@gmail.com](mailto:periscolairepierry51@gmail.com)



Chères Pierrytières, chers Pierrytiers,

En ce début de printemps qui annonce les beaux jours, le contexte géopolitique à l'Est reste toujours d'actualité et inquiétant, et à cela s'ajoute un climat social qui n'est pas au beau fixe, alors que l'on semble de moins en moins ressentir les effets « Covid ».

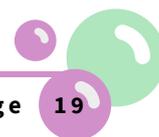
Partisans du « bien vivre ensemble » nous avons vu avec plaisir de nombreuses manifestations être réalisées par des associations ou des entreprises privées, celles-ci permettent aux habitants de la commune de se rencontrer. Nous souhaitons que 2023 verra encore de nouvelles occasions de distraire les Pierrytiers.

Ensuite, nous renouvelons nos souhaits pour que les efforts se portent rapidement sur la sécurité dans notre village, en effet, plusieurs « points noirs » déjà abordés lors des premières commissions voiries restent sans réalisation à ce jour :

- 1 - Problème de circulation et de stationnement « allée du Frère Oudart » où des solutions avaient été envisagées ;
- 2 - Cheminement piétons Allée de Maxenu au carrefour de la rue Pasteur ainsi que la mise en bitume des trottoirs très attendue tant par les commerçants que par les clients.
- 3 - Signalétique et marquage Allée de Maxenu sur la partie allant de Intersport jusqu'au petit giratoire devant le Mc Do.
- 4 - Sécurité : étude sur la vidéo surveillance.

Lors des prochains conseils ou commissions, nous en manquerons pas d'être attentifs à ce que ces différents points puissent être évoqués et pris en compte.

Alain Gallois – Éric Lavy – Jean-Louis Richard



**Naissance**

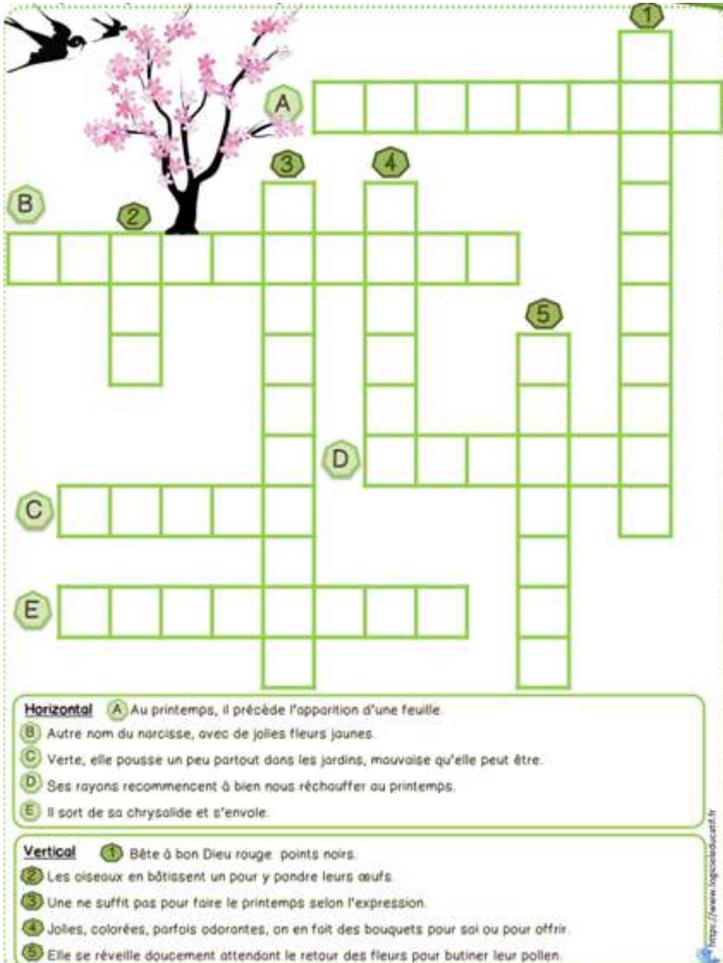


Émile FILA TOURNANT  
le 22 février 2023

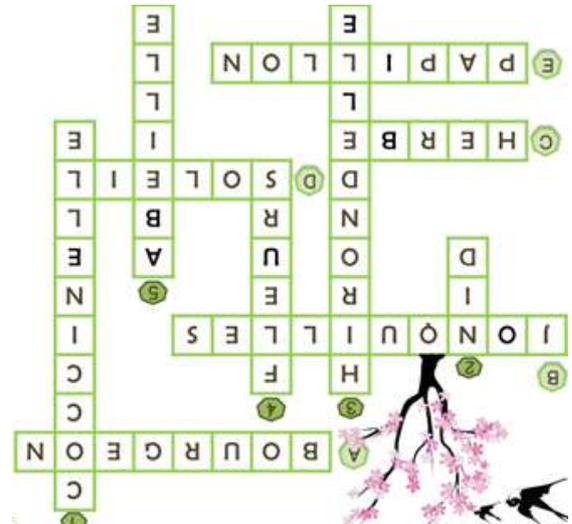
**Décès**



Monsieur Pierre GAUNEL  
le 3 mars 2023



**MOTS CROISÉS  
PRINTANIER**



**Solution**



**Numéros courts en cas d'urgence  
joignables gratuitement 24h/24h :**

- 15 : SAMU
- 17 : Police
- 18 : Pompiers
- 112 : Urgence européen
- 114 : Personnes sourdes ou malentendantes  
(sms/fax uniquement)
- 115 : Accueil sans abri
- 119 : Allo enfance maltraitée

- 3237 : Pharmacies de garde
- 3624 : SOS Médecin
- 3977 : Contre maltraitance personnes âgées
- 3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
- 03.26.56.96.60: Police d'Épernay
- Plateforme nationale d'appui médico-  
psychologique pour tous les professionnels  
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON  
Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire,  
soit le Président de l'association  
Bulletin Municipal  
PIERRY B N°ISSN 1293 2698  
DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008  
EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530